

Image not found or type unknown



Compensation - soutien de famille

Par **soubayrols**, le **02/12/2009** à **06:47**

Bonjour, comment faire valoir ma situation de fait de soutien de famille après le décès de mon père ; mes soeurs l'ont abandonné et j'étais seule à habiter avec lui, l'aider dans la vie quotidienne (courses, habillage etc ...) mais elles réapparaissent maintenant en me demandant une indemnité pour avoir été logée à titre gratuit pendant 10 ans ; je n'ai jamais pensé à faire de demande d'allocation ou de déclaration aux impôts à ce sujet ... puis-je quand même faire "chiffrer" ma présence permanente à ses côtés ?
Merci par avance pour votre réponse car je suis vraiment choquée et très perturbée par cette situation.